



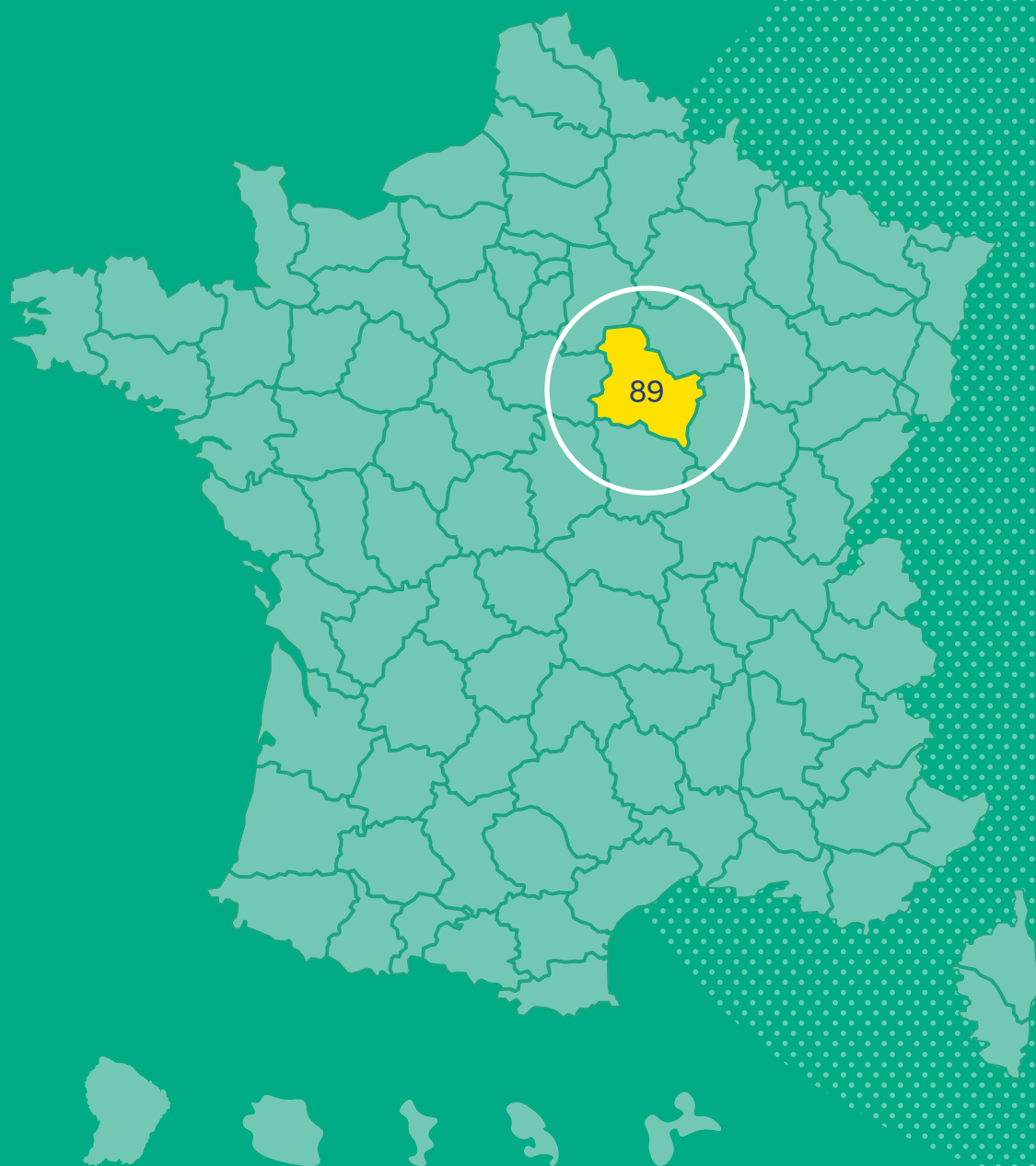
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

L'AGENCE DANS VOTRE DÉPARTEMENT

YONNE



1^{er} juillet 2021

À vos côtés



L'Agence nationale de la cohésion des territoires a été créée afin d'offrir un accompagnement sur mesure aux territoires français, pour les aider à répondre aux enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés et à engager les grandes transitions écologiques, numériques et économiques.

Dans chaque département, sous l'égide du préfet, l'agence développe une diversité de solutions au service des projets des territoires dans une approche contractuelle et partenariale.



Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



L'Agence nationale de la cohésion des territoires se mobilise fortement auprès des collectivités les plus fragiles et plus largement accompagne les élus locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire, en simplifiant leurs démarches et en leur apportant toute l'aide et le soutien dont ils peuvent avoir besoin.

Cette fiche territoriale vous présente de manière synthétique et complète les différentes actions de l'ANCT dans votre département.

Sommaire

p. 3

CONTEXTE TERRITORIAL

p. 4-6

**PROGRAMMES
D'ACTION DE L'ANCT**
Territoires et ruralités
Politique de la ville
Numérique

p. 7

**ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE ET
PLAN DE RELANCE**

p. 8

L'ANCT EN PRATIQUE



Caroline Cayeux

Présidente de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires



Yves Le Breton

Directeur général de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires

CONTEXTE TERRITORIAL



338 291
habitants



7 452
km²



423
communes



16
intercommunalités

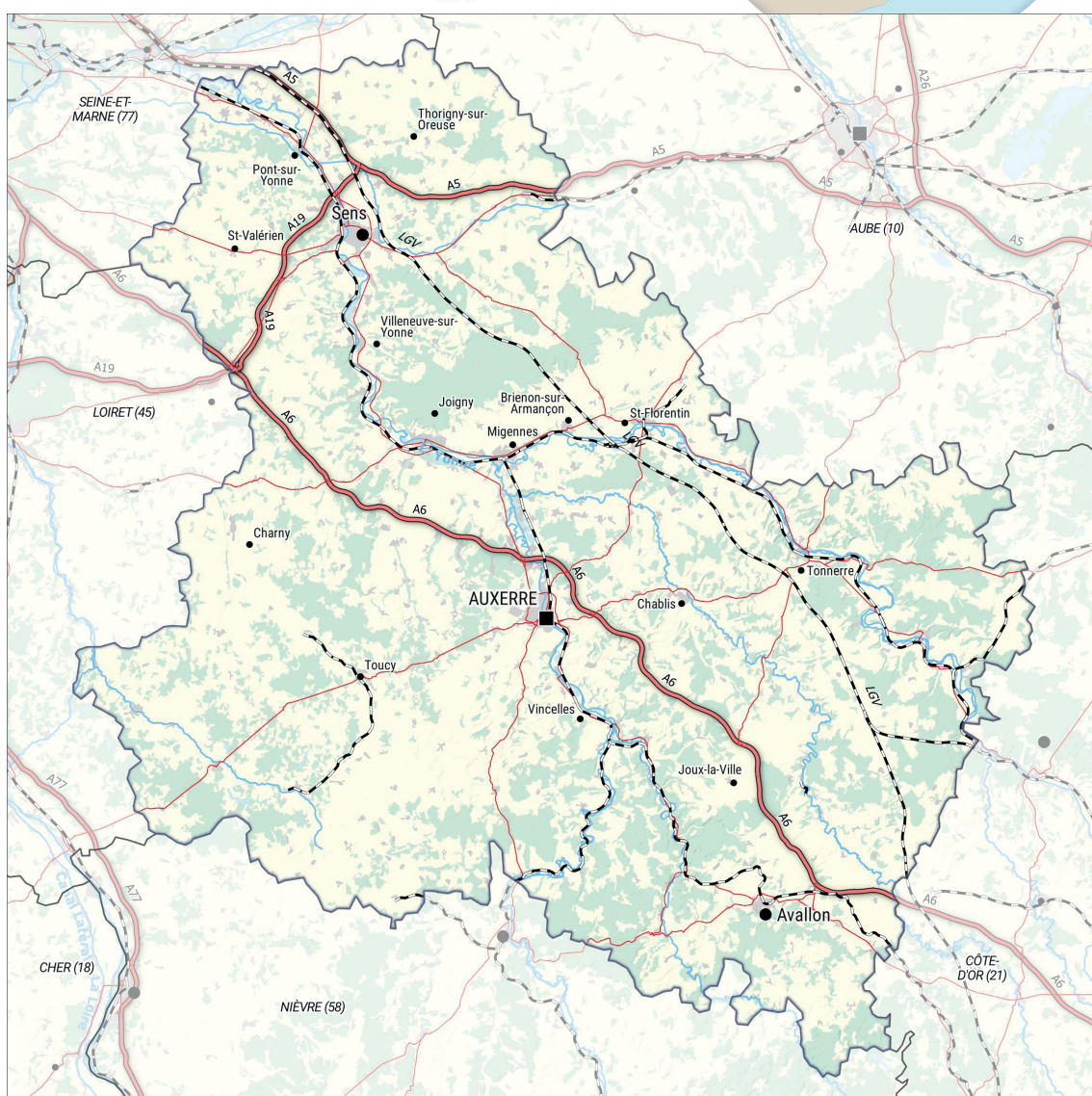
dont

300

en zone de
revitalisation
rurale



7
quartiers prioritaires
de la politique de la
ville



Occupation du sol

- Espace bâti
- Espace agricole
- Espace boisé

Réseau viaire

- Autoroute
- Route
- Voie ferrée

Repères

- Cours d'eau
- Préfecture de département
- Sous-préfecture
- Chef-lieu de canton

10 km

Sources des données : Insee RP 2017 COG 2019, ONPV 2015, Observatoire des Territoires 2020
Sources du fond cartographique : IGN, ADMIN EXPRESS® COG 2019, BD CARTO® BD ALTI® 2020 ; Corine Land Cover 2018 ; données routières OSM 2020

PORTRAIT DE TERRITOIRE



scanner pour accéder au
portrait de territoire détaillé



Territoires et ruralités

France Services

18 espaces France Services :
Villeneuve-la-Guyard, Charny Orée de Puisaye, Sergines, Bléneau, Seignelay, Les Vallées de la Vanne, Chéroy, Noyers, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Villeneuve-l'Archevêque, Tonnerre, Auxerre, Champignelles, Châtel-Censoir, Vermenton, Migennes, Sens et Egriselles-le-Bocage

Action cœur de ville

2 communes bénéficiaires du programme :
Sens et Auxerre

9 millions d'euros : les engagements cumulés de l'État et des partenaires financiers pour ce programme dans le territoire.

Petites villes de demain

13 villes bénéficiaires du programme :
Avallon, Bléneau, Champignelles, Charny Orée de Puisaye, Courson-les-Carières, Joigny, Migennes, Saint-Fargeau, Saint-Florentin, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Tonnerre, Toucy et Villeneuve-l'Archevêque

Territoires d'industrie

1 Territoire d'industrie : *Yonne industrielle*, composé de 5 EPCI et 2 principales agglomérations autour d'Auxerre (CA de l'Auxerrois) et de Sens (CA du Grand Sénonais)

2,8 millions d'euros : aide octroyée par l'Etat et la Région dans le cadre du plan de relance pour l'industrie, au titre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Ruralité

5 contrats de ruralité : *PETR Puisaye Forterre, CC Avalon Vézelay Morvan, CC Tonnerrois en Bourgogne, PETR Grand Auxerrois, PETR Nord de l'Yonne*

204 communes sur 423 classées en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Montagne

6 agents actuellement au sein du Commissariat de massif du Massif Central.

Cheville ouvrière du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

41,56 millions d'euros : l'enveloppe issue du plan de relance de Fonds national d'aménagement durable du territoire (FNADT) pour 2021 et 2022.



Politique de la ville

Géographie et moyens des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

7 QPV, dans lesquels résident 16187 habitants soit 5 % de la population.

4 contrats de ville : *CA de l'Auxerrois (3 QPV), CC du Jovinien (1 QPV), CC de l'Agglomération Migennes (1 QPV) et CC du Sénonais (2 QPV)*

680 000 euros : l'enveloppe de crédits du P147 dont bénéficie l'Yonne en 2021.

23 postes d'adultes relais.

7 postes FONJEP.

Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique

4 QPV retenus dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

- 2 projets d'intérêt national : *les Brichères Ste Geneviève à Auxerre et Arènes Champs Plaisants à Sens*

- 2 projets d'intérêt régional (PRIR) : *Les Rosoirs à Auxerre et La Madeleine à Joigny*

Éducation et petite enfance

6 collèges du département dans lesquels sont scolarisés les enfants résidant dans les QPV classés en REP ou REP+ et concernés par le dispositif de dédoublement des classes.

Emploi, formation et développement économique

Les QPV du département bénéficient du dispositif « emplois francs » depuis la généralisation de l'expérimentation, le 1^{er} janvier 2020.

Au 22 avril 2021, on dénombre **71** contrats signés au profit de demandeurs d'emploi résidant dans les QPV du département, dont 83 % en CDI. 51 % des bénéficiaires sont des femmes et 23 % ont moins de 26 ans. Ce volume représente 10 % des contrats signés dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

1 « Cité de l'emploi » en cours de déploiement sur la *CA de l'Auxerrois*

1 zone franche urbaine-territoire entrepreneur (ZFU-TE) : *sur Sens concernant les Quartiers Est*

Soutien à la vie associative et médiation sociale

1 centre de ressources politique de la ville, Trajectoire Ressources, couvre la région Bourgogne-Franche-Comté.

Créé en 2006, il est composé d'une équipe de 6 ETP. Subvention 2021 : 185 000 euros.

1 projet retenu dans le cadre du programme « **Tremplin Asso** » :

- « *À mon rythme* » par l'Union des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)



Numérique

France Mobile

Dans le cadre du dispositif de couverture ciblée (DCC):

269 zones prioritaires à couvrir identifiées en Bourgogne-Franche-Comté, dont 54 dans l'Yonne.

23 mis en service dans le département sur un total de 106 mis en service au niveau régional.

Dans le cadre du dispositif 4G fixe :

32 sites identifiés en Bourgogne-Franche-Comté, dont 7 dans l'Yonne.

1 mis en service dans le département sur un total de 5 mis en service au niveau régional.

France Très Haut Débit

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) sur le territoire est assuré par deux initiatives complémentaires :

- Les déploiements d'**Orange** en zone d'initiative privée dite « zone AMII » : **19 communes** de l'agglomération d'Auxerre ainsi que la commune de Sens, avec un objectif de 100% des locaux raccordables en FttH d'ici 2022 ;
- Les déploiements sous maîtrise d'ouvrage du département en zone d'initiative publique dite « zone RIP » ou « ZIPU » : **408 communes**, avec un objectif de 100% des locaux raccordables en FttH à horizon 2023.

	Total des locaux à déployer en FttH	Locaux raccordables en FttH à date
Zone AMII	57 500 (27%)	45 900 (80%)
Zone RIP	154 000 (73%)	5 800 (4%)
TOTAL	211 500	51 700 (24%)

NB: les « locaux à déployer en fibre optique » de la présente note, ainsi que les « locaux raccordables à la fibre optique à date », sont issus de l'open data de l'Arcep au 1er trimestre 2021 publié le 3 juin 2021.

L'Etat finance le projet de réseau d'initiative publique à hauteur de 22,13 millions d'euros.

Fabriques numériques

217 fabriques retenues au titre de l'AMI, dont 1 dans l'Yonne : *une fabrique de Territoire en Puisaye-Forterre*

Hubs Territoriaux

Couverture de la Bourgogne-Franche-Comté par un hub : #MedNums BFC.

Conseillers numériques

8 structures d'accueil et **9** conseillers numériques recrutés.

Pass numériques

L'Etat ouvre des appels à projets pour cofinancer l'acquisition des pass numériques par les collectivités territoriales. Une première vague s'est clôturée le 31 juillet 2020. Les collectivités peuvent de nouveau candidater sur www.societenumerique.gouv.fr.

Dans l'Yonne, aucun pass numérique n'est déployé pour l'instant.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

ET PLAN DE RELANCE

Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Les CRTE sont un des outils de mise en œuvre du plan de relance, qu'ils déclinent dans tous les territoires pour les engager dans une dynamique de transformation sur les six prochaines années. Ils regroupent l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités mais aussi tous les programmes pilotés par l'ANCT.

À court terme, ils permettent de démarrer un certain nombre de projets pour répondre efficacement aux conséquences économiques et sociales de l'épidémie de la Covid-19. À plus long

terme, les CRTE accompagneront les collectivités territoriales dans leurs transitions démographique, écologique, économique et numérique.

Le département compte **6** CRTE :
de Puisaye-Forterre; du Grand Auxerrois; du Grand Sénonais; du Nord de l'Yonne; du Pays Avallonnais; Le Tonnerrois en Bourgogne

1 de ces territoires sera accompagné par l'ANCT.

Accompagnement sur mesure par l'ANCT

Dans le département, la délégation territoriale de l'ANCT a sollicité les communes pour recenser les besoins en assistance à maîtrise d'ouvrage sur le territoire.

1 projet accompagné sur mesure :

Porteur du projet	Nature du projet	Nom du projet	Nature de l'accompagnement
Nord de l'Yonne	Appui à l'élaboration ou contribution à un projet de territoire	CRTE	Expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (Ademe)

EN PRATIQUE

Comment saisir l'ANCT ?



ÉLU LOCAL



PRÉFET

Délégué territorial
de l'ANCT



Retrouvez

la liste des délégués
territoriaux dans
les départements
sur le site Internet
de l'ANCT

Le projet
est complexe

Le préfet met en place un
groupe projet dédié pour trouver
des **solutions sur mesure**
avec l'Agence

Le projet s'inscrit dans
un programme national
de l'Agence

L'Agence applique
la **méthodologie**
du programme

Le projet fait l'objet
d'un contrat ou d'un
pacte territorial

L'Agence mobilise son **ingénierie**
et un **appui renforcé** pour la
réalisation des actions

MISE EN
ŒUVRE LOCALE



Pour le diagnostic de
votre territoire et vos
projets, **l'Agence est
pleine de ressources !**

L'Agence nationale de la cohésion des territoires dispose de plusieurs sites annexes avec des données, des indicateurs, des analyses territoriales et des cartes : un panel d'outils pour réaliser vos propres diagnostics territoriaux et vous aider dans la réalisation de vos projets.

OBSERVATOIRE
DES TERRITOIRES



observatoire-des-territoires.gouv.fr

ONPV
Observatoire national de la
politique de la ville

onpv.fr

SIG
ville

système
d'information
géographique
de la politique
de la ville

sig.ville.gouv.fr



cartotheque.anct.gouv.fr



Publications
thématiques

Rendez-vous sur notre rubrique dédiée :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr > ressources

